

CAHIER D'ACTEUR

Les pratiques à mutualiser en vue de Rio +20

L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

Pour une démarche stratégique nationale concertée d'éducation à l'environnement et au développement durable

L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, se donne pour objectif de mettre en complémentarité et synergie les expertises et les compétences des diverses parties prenantes pour une démarche stratégique nationale concertée d'éducation à l'environnement et au développement durable, en cohérence avec les dynamiques territoriales, du local à l'international.

Les **enjeux relatifs à l'environnement et au développement durable** sont croissants et nous devons travailler ensemble à identifier et mettre en oeuvre des réponses adaptées pour accompagner les processus de transformation de nos sociétés. La conviction qu'il sera difficile de le faire sans **éducation, formation, information, sensibilisation**, de tous les citoyens, à tous les âges de la vie est aujourd'hui de plus en plus partagée.

En France, les initiatives et actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sont multiples, diverses, portées par des acteurs d'horizons variés, à toutes les échelles des territoires. Pour gagner en efficacité, dans le respect des principes d'un développement soutenable, il est indispensable que **ces interventions soient plus concertées, plus partagées, plus convergentes**.

L'Espace National de Concertation (ENC) pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, se donne pour objectif de mettre en complémentarité et synergie les expertises et les compétences des diverses parties prenantes pour une démarche stratégique nationale concertée d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), en cohérence avec les dynamiques territoriales, du local à l'international.

Ce pari social entre en résonance avec les questions qui sont et seront débattues lors de la Conférence Rio+20, autour des enjeux de gouvernance à l'échelle internationale rassemblés dans le thème du « **cadre institutionnel du développement durable** ».

L'ENC s'inscrit également dans la démarche de la Stratégie Nationale française de Développement Durable et du processus du Grenelle de l'Environnement, associant les diverses parties prenantes de la société (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats) dans des concertations multi-acteurs, afin de débattre et définir les enjeux et choix stratégiques de la nation, en matière de développement durable, pour la période 2010-2013.

Pour mettre en complémentarité et synergie les expertises et les compétences des différentes parties prenantes

En 2008 et 2009, le Collectif Français d'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) a été l'initiateur et l'animateur d'un processus de mobilisation : tous les acteurs impliqués et concernés par

Ce document est édité par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et le Ministère des affaires étrangères et européennes dans le cadre du dialogue entre acteurs de la société civile. Contenu sous la seule responsabilité des auteurs – Mars 2011

ENC

Contacts :

roland.gérard ->
contact@cfeedd.org

michelle.jouhaneau@developpement-durable.gouv.fr

l'éducation à l'environnement et au développement durable ont été invités à travailler ensemble, sous forme d'assises territoriales et nationales.

A l'issue de ce processus de dialogue et d'échanges, 27 organismes issus d'associations, de collectivités territoriales, de services de l'Etat, de syndicats de salariés, d'entreprises, d'acteurs territoriaux organisés ont signé un document-cadre fondateur pour la mise en place d'un **Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable**.

L'ENC rassemble aujourd'hui, sur un principe de participation volontaire, une quarantaine d'organisations issues de **6 sphères d'acteurs** :

- services de l'Etat, établissements et organismes publics
- collectivités territoriales
- associations
- syndicats de salariés
- entreprises
- plateformes ou espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD

Par cette démarche novatrice en France, au niveau national, ces six sphères d'acteurs affirment la nécessité de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès de tous, tout au long de la vie en se basant notamment sur l'expérience des acteurs de terrain et reconnaissent l'importance de **travailler en coopération et en partenariat**.

Les participants s'engagent ainsi à prendre part à la mise en oeuvre d'un programme de travail pour développer l'EEDD et à renforcer son efficacité à toutes les échelles. Ils participent à l'ENC et à la valorisation de ses travaux dans un esprit de partage et de mutualisation, caractérisé par des **échanges participatifs allant dans le sens d'une meilleure connaissance et d'apprentissages réciproques entre les différentes sphères de parties-prenantes impliquées**.

Pour trouver des réponses collectives et gagner en cohérence

Les participants à l'Espace National de Concertation se sont entendus pour initier et mettre en oeuvre des travaux et projets :

- concertés,
- répondant à des enjeux prioritaires identifiés collectivement,
- tenant compte de l'existant et complémentaires aux actions et projets menés à diverses autres échelles de territoires,
- dont les outils ou leviers de concrétisation prennent sens au niveau national.

Pour conduire au mieux ce programme, l'ENC a constitué **5 groupes de travail**, traitant chacun de thématiques spécifiques :

- *Groupe « Organisation »* : enquête sur les objectifs de l'ENC et élaboration de la charte 2011 des participants,
- *Groupe « Volet international »* : coordonné par la Commission française auprès de l'UNESCO (CNFU) en articulation notamment avec les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable,

- *Groupe « Dynamiques territoriales et ENC »* : pour favoriser les échanges entre les acteurs concernés à toutes les échelles de territoire confondues,
- *Groupe « Filière et métiers pour l'éducation à l'environnement et au développement durable »* : travaux sur la mise en cohérence des formations dans une perspective de filière et parcours professionnels spécifiques,
- *Groupe « État des lieux pour l'éducation à l'environnement et au développement durable »* : réalisation d'une étude de faisabilité pour identifier le cadre et les éléments permettant d'initier un travail « d'état des lieux » national.

Pour définir les priorités d'actions et partager les avancées de chacun de ces projets, les participants de l'Espace National de Concertation se retrouvent en plénière tous les trois mois.

Transversale, diverse et complexe, **cette démarche expérimentale ne cesse de cheminer et d'évoluer**. Des réflexions sur le croisement avec d'autres enjeux sociétaux et d'autres acteurs sont en cours de même que sur les modes de participation et d'actions des différents participants impliqués.

L'Espace National de Concertation s'inscrit dans une démarche de dialogue, d'échanges et d'actions concertées **du local à l'international**. Celui-ci n'est en effet pas la première expérimentation de concertation et de coopération pour l'éducation à l'environnement et au développement durable. En effet, des initiatives ont été prises, bien antérieurement déjà, dans les territoires où des acteurs s'étaient déjà rassemblés autour de conventions-cadres d'objectifs communs et/ou de plans régionaux d'actions. Plus récemment des **plateformes** et/ou **espaces territoriaux de concertation** pour l'EEDD ont vu le jour dans certains territoires.

Cette dynamique de concertation au niveau territorial permet les échanges d'expériences, une mutualisation des ressources et une recherche de cohérence des actions au plus près des enjeux locaux, et entre acteurs territoriaux. Elle se traduit le plus souvent par la définition et le suivi d'un plan régional d'actions communes visant à faire évoluer l'éducation à l'environnement et au développement durable pour faire face aux enjeux d'avenir de ces territoires.

Certains des plans régionaux d'actions ont mis en évidence la nécessaire prise en compte, au niveau national, de l'éducation à l'environnement et au développement durable et de ses perspectives d'évolution et d'intégration, d'où la mise en place de l'**Espace National de Concertation**.

Pour faire « passerelle » entre local et international

L'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable s'articule et s'appuie sur les initiatives territoriales, s'inscrivant de manière élargie dans des enjeux et objectifs également questionnés aux niveaux européen et international.

Les travaux préparatoires à la Conférence de Rio + 20 et ce travail de mise en questionnement et en échanges mutuels d'expériences, par exemple au travers des cahiers d'acteurs, donne ainsi l'occasion de confronter des idées, de débattre, voir, élaborer et mettre en œuvre des actions concrètes et concertées face à ces enjeux.

Dans la logique d'une démarche apprenante dépassant les frontières, les participants à l'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable proposent d'ouvrir le dialogue, l'échange d'expériences et le croisement des regards avec des initiatives, démarches et processus similaires d'autres pays, territoires et régions, ailleurs dans le monde.

Pour faire ensemble

Depuis 2009, les participants à l'Espace National de Concertation pour une éducation à l'environnement et au développement durable travaillent à :

- **Echanger** sur les objectifs et stratégies de chacun des acteurs au niveau national dans le but de les mettre en synergie, de faire jouer les complémentarités et de gagner en cohérence.
- **Trouver des réponses collectives** aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain, en favorisant la mutualisation des ressources, la circulation de l'information et l'articulation avec les réflexions et dynamiques des espaces de concertation existants au niveau des territoires.
- **S'organiser** pour répondre aux demandes des acteurs des territoires et de l'international.
- **Suivre et évaluer** de manière continue les travaux et actions engagés dans ce cadre.

Organisations participantes à l'Espace National de Concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable – février 2012

<p>Associations, fondations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau Ecole et Nature (REN) - Office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (OF-FEEE) - Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (IFREE) - Scouts et Guides de France (SGDF) - Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE) - Comité 21 - France Nature Environnement (FNE) - Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) - Fédération nationale des Français - Ligue de l'enseignement - Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature (FCPN) - Fondation WWF-France 	<p>Services de l'Etat, établissements et organismes publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commissariat général au développement durable (CGDD) - <i>du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement</i> - Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) - <i>du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative</i> - Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) - <i>du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire</i> - Direction des Sports - <i>du ministère des sports</i> - Direction générale de la mondialisation (DGM) - <i>du ministère des affaires étrangères et européennes</i> - ADEME - Commission française pour l'UNESCO (CNFU)
<p>Syndicats de salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> - SGEN/CFDT - SNES - SNUipp/FSU 	<p>Espaces territoriaux de concertation pour l'EEDD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plateforme EEDD de Provence Alpes Côte d'Azur * - Espace régional de concertation de Basse-Normandie - Espace régional de concertation EEDD de Rhône Alpes - Espace régional de concertation Auvergne - Conseil de développement du Pays d'Aujan
<p>Collectivités territoriales, syndicats mixtes, associations d'élus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNR) - Association des Régions de France (ARF) - Conseil régional Basse-Normandie - Ville de Caen - Ville de Toulouse et Communauté urbaine de Toulouse - Association des Maires de France (AMF) 	<p>Entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veolia environnement - Groupe La Poste - Eco-emballages - SNCF - Nestlé Waters France - Electricité de France (EDF) - Fondation Nature et Découvertes - GDF SUEZ - Conseil national des Chambres Régionales de l'Economie Solidaire (CN - CRES)